

Monsieur Michel GUILLEN  
Commissaire enquêteur  
35, Allée Chantepie  
87000 LIMOGES

LIMOGES le 17 février 2021

**ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE**

**au**

**PROJET**

**de**

**CREATION**

**d'une**

**CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL**

**Sur le territoire de la**

**COMMUNE de NEUVIC- ENTIER**

**PROCES-VERBAL DE SYNTHESE**

**du**

**COMMISSAIRE ENQUETEUR**

Reçu le 17 février 2021

et mains propres

Charlotte CHAUVEAU



# **SOMMAIRE du PROCES-VERBAL de SYNTHESE**

**A- Observations reçues en mairie ou (et) consignées sur le registre d'enquête:**

**B-Observations et avis électroniques reçus sur le site dédié au public**

**C-Avis obligatoires et avis de la MRAe**

**D-Autres avis de PPA**

**E-Observations du commissaire enquêteur**

# PROCES VERBAL DE SYNTHESE

Rappel : L'objet du rapport de synthèse est de permettre au porteur de projet d'avoir une connaissance aussi complète que possible des préoccupations ou suggestions exprimées par le public ayant participé à l'enquête .

Malgré la très large information (affichages sur le terrain, publications dans la presse locale, publication du dossier sur internet sur les sites de la commune de Neuvic-Entier et de la Préfecture de la Haute-Vienne) concernant la tenue d'une enquête publique je n'ai reçu que 3 requêtes le jour de la clôture de l'enquête (1 mail et 2 personnes que j'ai reçues qui ont porté des observations sur le registre d'enquête).

Aucun courrier postal ne m'a été remis par la mairie de Neuvic-Entier.

La participation du public à cette enquête peut donc être qualifiée de très faible.

Le rapport présent fait donc état des 3 requêtes citées ci-dessus ainsi que de mes observations personnelles.

Pour la bonne compréhension du dossier et des enjeux je vous ai rencontré avec M. le maire de Neuvic-Entier le 22 décembre 2020.

Au cours de cette-réunion j'ai obtenu des réponses claires et précises sur les enjeux du dossier objet de l'enquête publique.

A l'issue de cette réunion vous m'avez accompagné sur le site de construction de la centrale photovoltaïque en projet.

**A- Observations reçues en mairie ou (et) consignées sur le registre d'enquête:**

**Au cours de cette enquête j'ai été amené à tenir en mairie de Neuvic-Entier 4 permanences (art.3 de l'arrêté DL/BPEUP n° 2020-156 du 17 décembre 2020 de M. le Préfet de la Haute-Vienne).**

**Lors de la première permanence du 11 janvier 2021 (9h00-12h00)**

**Au cours de cette permanence je n'ai reçu aucune personne.**

Aucun autre avis n'a été exprimé en mairie ni aucune remarque n'a été consignée sur le registre d'enquête.

**Lors de la deuxième permanence du 21 janvier 2021 (13h30-16h30)**

**Au cours de cette permanence je n'ai reçu aucune personne.**

Aucun autre avis n'a été exprimé en mairie ni aucune remarque n'a été consignée sur le registre d'enquête.

**Lors de la troisième permanence du 02 février 2021 (09h00-12h00)**

**Au cours de cette permanence je n'ai reçu aucune personne.**

Aucun autre avis n'a été exprimé en mairie ni aucune remarque n'a été consignée sur le registre d'enquête.

**Lors de la quatrième permanence du 12 février 2021 (14h30-17h30)**

**Au cours de cette permanence j'ai reçu 2 personnes qui ont exprimé leurs questions sur le registre d'enquête.**

**1) Observations de M. Joël Forestier (Maire de Neuvic-Entier)**

Les observations de M. Forestier comportent 2 volets :

- L'entretien de la zone affectée au projet

Pouvez-vous me décrire avec précision les dispositions prévues par TOTAL QUADRAN pour assurer un entretien pérenne et complet des parcelles affectées au projet.

- Le respect des prescriptions par rapport au paysage

La prévision d'implantation de haies doit être suffisante afin de rendre le plus discret possible la vision sur les panneaux photovoltaïques ce qui ne semble pas être le cas du côté de la RD15 et du côté nord pour les habitations.

*Est-il possible d'envisager une amélioration sur ce point*

## **2) Observations de M. Michel Gagaille (habitant à proximité du site)**

Ce dernier m'ayant fait part de son approbation pour le projet soumet cependant plusieurs remarques ou observations en 10 points :

- Origine des panneaux ?
- Souhaite des précisions dimensionnelles et sur l'efficacité d'occultation des haies prévues
- Il approuve le pacage d'ovins sur le site
- Précisions à apporter pour que le pacage soit optimisé (point d'eau, abri, électricité ?)
- Confirmer que le transport d'énergie de la centrale au poste ENEDIS ne se fera pas en aérien mais bien en sous-terrain.
- Le toit du bâtiment implanté sur la zone d'activités sera-t-il équipé et raccordé ?
- Le toit du hangar lui appartenant peut-il être équipé (400 m2) et raccordé au projet ?
- Etat des parcelles en fin d'exploitation ?
- Regrette que des terres agricoles soient dédiées à un équipement industriel.
- Il souhaiterait que les élus s'engagent dans les ressources de chaleur naturelles (puits canadiens).

*Pour une bonne compréhension exhaustive des questions posées je joins à ce rapport une copie des pages 4 et 5 du registre d'enquête.*

### **B-Observations et avis électroniques reçues sur le site dédié au public**

1 seul mail daté du 11/02/2021 m'a été transmis par la préfecture le 12/02/2021 :

J'ai annexé ce mail au registre ce même jour.

Ce mail émane de M.et Mme Laurent et Jeannine Pénicaud domiciliés à Linards (87130)

Ces personnes contestent le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques en considérant que des choix plus judicieux auraient pu être fait en dédiant les parcelles prévues à une production agricole ou contribuer à la naissance d'un écoquartier.

*Je vous transmets cette note dans son intégralité et je souhaite recevoir vos remarques par rapport à ces observations.*

### **C-Avis obligatoires et avis de la MRAe**

Les 2 avis obligatoires (Mairie de Neuvic-Entier et Communauté de communes de Briance-Combade) étaient joints au dossier et font apparaître un avis favorable au projet).

L'avis de la MRAe n° MRAe 2020APNA94 en date du 12 octobre 2020 fait ressortir plusieurs observations et questionnements auxquels la société TOTAL QUADRAN a répondu point par point dans son dossier n° PC 087 105 20 J5306 d'octobre 2020.

Les réponses apportées, concernant principalement les impacts du projet et les impacts sur les zones humides (si elles existent) permettent de mettre en évidence l'absence d'impacts négatifs et n'apportent donc de ma part aucune observation.

### **D-Autres avis de PPA**

5 autres avis ont été joints au dossier (DDT, Conseil départemental H-V, ARS, DRAC, et SDIS87) apportant quelques consignes mais globalement favorables au projet.

### **E-Observations du commissaire enquêteur**

#### **1- Phase de concertation préalable avec le public**

Apparemment il n'y a pas eu de concertation (ou d'information) préalable avec le public. Bien que cette procédure n'a pas de caractère obligatoire elle aurait pu avoir une utilité bénéfique tant au projet lui-même et à la réaction d'éventuels participants.

Pour quelles raisons cette concertation préalable n'a pas été organisée ?

#### **2- Phase de localisation du chantier**

Le site d'implantation prévu se répartit sur les 3 parcelles classées UI sur le PLU en vigueur OA 1616, OA 1678 et OA 268. Cette dernière parcelle appartenant à Mme Nicole Vaillant vous avez informé (à ma demande) ce propriétaire par lettre recommandée avec ARC de la tenue de l'enquête publique.

Pourriez-vous m'informer des règles établies (ou en cours) entre TOTAL QUADRAN et Mme VAILLANT en ce qui concerne l'occupation de cette parcelle par le projet d'implantation photovoltaïque.

Peut-il y avoir un désaccord et dans ce cas quelle sera la finalité du projet ?

#### **3- Phase de préparation du chantier**

Cette phase est parfaitement décrite dans l'étude d'impact et son résumé non technique. Cependant je souhaiterais qu'il soit précisé les études préalables prévues sur les sols impactés par l'installation des supports et des tables appelés à recevoir les 5852 panneaux photovoltaïques. (définition des ancrages dans le sol, prévention de la pollution des eaux, protection des zones humides voisines ou éventuellement situées sur le site)

#### **4 Évacuation des déchets pendant la phase de réalisation du chantier**

Quel est le volume et la nature des déchets engendrés par les travaux et quelle est la destination de ceux-ci ?

#### **5 Phase d'exploitation et maintenance de la centrale**

Le dossier précise que TOTAL QUADRAN assurera le suivi, la maintenance et l'optimisation du fonctionnement de la centrale. Quelle est la solution retenue en terme de partenariat agricole (pâturage ovin, ruches, entretien globale des sols et des haies.) et quelles sont les solutions prévues par TOTAL QUADRAN en cas de nécessité de complément d'entretien ou de défaillance (ou d'absence) de partenaires agricoles.

#### **6 Phase de démantèlement de la centrale**

Lorsqu'interviendra la phase de démantèlement de la centrale quelles sont les certitudes permettant d'assurer que près de 95% des matériaux utilisés seront entièrement recyclés et que le site sera remis à son état initial.

*Ce rapport remis au porteur de projet TOTAL QUADRAN représenté par Mme Charlotte Chauveau, chef de projet, est édité en 2 exemplaires paraphés et datés par le porteur de projet et le commissaire enquêteur.*

PJ : 3

Pages 4 et 5 du registre d'enquête  
Pièce n°1 (mail) du 11/02/2021

Michel GUILLEN



Commissaire enquêteur